



# ASSOCIATION COLMARIENNE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME

Siège Social : Maison des Associations - 6 Rte d'Ingersheim - 68000 COLMAR

Affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme  
Reconnue d'Utilité Publique

## FICHE D'INSCRIPTION STAGE

Tél. : 06.28.40.76.52

Site Internet : [www.acss-colmar.net](http://www.acss-colmar.net)

Courriel : [info@acss-colmar.net](mailto:info@acss-colmar.net)

**Année 2009-2010**

NOM : ..... Prénom : .....

Né le : ..... à : .....

Situation de famille : .....

Scolarité ou Profession : .....

Adresse : N° ..... Rue ..... Bât : ..... Etage : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

TELEPHONE : ..... Portable : .....

Email : .....

Coller  
Ici  
1 PHOTO  
d'Identité  
récente

Réservé ACSS  
Licence N°

**STAGE DEMANDE : B.N.S.S.A N°Ordre d'arrivée :**

**Dates : Du 15 au 19 février et du 12 au 16 avril 2010 à Colmar**  
**Date limite d'inscription : 1er février 2010 (20 candidats maximum)**  
**Accueil : Maison des Associations- 6 Rte d'Ingersheim -68000 Colmar**  
Bât C Entrée 1 -Salle 2.2 au 2<sup>ème</sup> Etage.  
Accès parking par la Rue Henri Wilhem, prendre parking « Manu »  
Entraînements physiques : Piscine du Stade Nautique – COLMAR-

Joindre les photocopies :  
PSE 1  
Certificat médical d'aptitude  
Frais pédagogiques et d'examen  
compris : 480 Euros

**Les frais pédagogiques sont payables à l'inscription par chèque, encaissé après le début de stage**

### IMPORTANT :

**En cas d'annulation du stage par l'association** pour insuffisance de candidats ou pour toutes autres raisons indépendantes de sa volonté, **le stagiaire sera avisé et les frais remboursés intégralement.**  
**Pour tous stages pris en charge** par un organisme ou une association, une **convention devra être établie au moins 15 jours avant le début du stage accompagnée du règlement. Le stagiaire devra joindre un chèque de caution du montant du stage** dans l'attente du règlement par l'organisme ou l'association.

- Je prends bonne note qu'en cas d'abandon, quelle que soit la raison, il ne serait fait aucun remboursement des sommes versées.
- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et y souscrire ainsi que des conditions de modifications éventuelles.
- Ci-joint chèque N°.....de la somme de : .....

Fait à Colmar le :

Signature (Lu et approuvé)

**Fiche d'Inscription et règlement à envoyer à :**  
**ACSS- Maison des Associations 6 Rte d'Ingersheim - 68000 Colmar**